

LE CALEMBRIO

SOMMAIRE

Edito du Maire : p 1
 Vie communale : p 2 à 5
 Ca s'est passé près de chez vous : p 6
 Vie sociale : p 7
 Notre environnement : p 8
 Vie intercommunale : p 9
 Vie pratique : p 10 et 11
 Vie économique : p 12
 Vie culturelle : p 13 et 14
 Vie associative : p 15 à 19
 Artisans, commerçants : p 20

*Le Maire et
 le Conseil Municipal vous
 souhaitent :*



Directeur de publication : Jean Yves Rohart
 Rédaction, mise en page, publication :
 Pascal Mischieri, Sandra Paillot,
 Fabrice Hasse, Monique Gatot, Gladys Ceaux

Impression : ALIX-Saint Germain du Salembre

Edito du Maire



Mesdames,
 Messieurs,
 Chers concitoyens,

2017 aura été une année forte au niveau national, lors des élections présidentielles et législatives, avec son lot de surprises et de bouleversement de l'échiquier politique traditionnel.

Il n'est pas dans mon rôle de commenter le bien-fondé du choix de la nation d'élire tel ou tel président et sa majorité, mais de m'interroger sur les effets des orientations politiques prises par le gouvernement sur les collectivités locales.

J'espère simplement que les communes pourront continuer à assurer leurs missions essentielles, sans toujours devoir rogner sur les budgets, et ce afin de combler les déficits structurels des différentes mandatures nationales au cours des 30 dernières années.

Car, même si à St Germain nous arrivons encore aujourd'hui, à établir un budget cohérent, celui de la communauté de communes subit de plein fouet les baisses des dotations de l'Etat (- 1 million d'euros en 3 ans).

A force de vouloir concentrer, fusionner les communes, l'Etat nous contraint à restreindre nos engagements auprès des habitants faute de moyens.

Le numérique ou internet, sera un

enjeu primordial pour nos habitants, nos entreprises, nos collectivités, mais le lien social risque d'en pâtir.

Commander sa carte grise par internet, établir ses documents auprès des grandes mairies de secteur est déjà une obligation.

A quand les élections par voie électronique comme cela se fait dans les partis, les syndicats ou les entreprises.

Ces nouvelles technologies risquent de mettre à mal les plus fragiles ou les plus démunis de nos territoires. Ce sera à nous de continuer à aider ces personnes dans ce dédale administratif ou technologique.

Lors de notre dernier Calembrio, je vous indiquais que les travaux sur l'aménagement de la place de l'église et du lotissement de la Tannerie débuteraient courant de l'année 2017. Suite aux retards dûs aux « tracasseries » administratives, ceux-ci vont enfin commencer en janvier 2018.

Vous découvrirez dans ce journal les dernières informations sur la vie communale et communautaire. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Jean Yves ROHART,
 Maire de St Germain du Salembre

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mercredi : 9h-12h
Mardi, Jeudi et vendredi :
9h-12h / 15h30-17h30
Tel : 05.53.82.60.15

mail : mairie-saint-germain-
du-salembre@wanadoo.fr

Site internet :
saintgermaindusalembre.fr

Liste des assistantes maternelles



Foulard Marie Cécilia
Rue de Reins
tel : 05.53.80.19.16

Gay Monique
Rue des Bordes
tel : 05.53.82.63.71

Peregalli Régine
Impasse du menuisier
tel : 06.09.25.50.56

Porche Murielle
Route de Chantérac
tel : 06.26.06.20.01

Le saviez -vous?

Depuis le 1er novembre 2017, les couples qui veulent se pacser doivent s'adresser à leur Mairie de résidence commune ou à un Notaire.

Les tribunaux d'instance ne sont plus compétents.

Etat Civil 2017



Bienvenue à

- * Téa Berthet Leday, née le 08 octobre
- * Baptiste Berthomé, né le 13 juillet
- * Célian Berthomé, né le 13 juillet
- * Lya Chollet, née le 11 juillet
- * Laora Combeau, née le 16 juin
- * Layana Corroyer, née le 10 mai
- * Milhan Eclancher, né le 21 février
- * Martin Galan Fernandez, né le 15 avril
- * Rose Prudhomme, née le 10 août
- * Abel Seyer, né le 01 octobre

Félicitations à

- * Cédric Fournier et Sophie Ampe, mariés le 03 juin
- * Robert Borde et Mélina de Nardi, mariés le 08 Juillet
- * Boris Delannoy et Laetitia Veuille, mariés le 15 juillet
- * David Chauveau et Elodie Zabé, mariés le 12 août

Ils nous ont quittés

- * le 04 janvier, Paulette Jérôme, épouse Daix
- * le 15 mars, André Goethals
- * le 19 mars, Jean-Claude Lagarde
- * le 09 avril, Suzanne Abavent, veuve Gudin
- * le 14 avril, Odette Garonneau, veuve Faure
- * le 24 avril, Robert Cattiaux
- * le 21 juin, Simone Masson, veuve Georges
- * le 04 août, Gabriel Garonneau
- * le 18 novembre, Claire Chiva, veuve Goethals

Du côté des écoles

Avec ses 87 élèves, l'effectif scolaire est stable cette année.

Toutefois, il est inquiétant de constater que selon les premières prévisions, les effectifs devraient baisser de façon significative à la rentrée prochaine : 11 départs en 6^{ème} et seulement 6 arrivées en petite section.

Afin de conforter notre population et donc nos effectifs, la commune s'est lancée dans la création d'un lotissement communal « la Tannerie » avec 6 lots viabilisés. Espérons que cette initiative permette de renforcer les effectifs scolaires.

Nous souhaitons rappeler le rôle essentiel de l'amicale de l'école, sans qui nombre d'activités ou de sorties ne pourraient se faire.

Ainsi à titre d'exemple, l'amicale finance :

- les cadeaux collectifs de Noël et la sortie cinéma,
- en grande partie toutes les sorties scolaires et les classes décou-

verte,

- en partie l'achat des licences USEP maternelles,
- du matériel de cuisine, de bricolage, des ballons ainsi que le matériel pour les projets.

Enfin, la municipalité remercie les bénévoles de « lire et faire lire » à savoir Michèle Feytoux, Marie Claude Laboucarie, Didier et Ghislaine Coustillas, Monique Gatot, Joëlle Scharnitsky et Pascal Mischieri. Nous n'oublions pas Liliane Darrouzès et Gladys Ceaux, qui après plusieurs années de bons et loyaux services ont souhaité arrêter.

Ces personnes partagent du temps avec les enfants, afin de leur donner le goût des livres et de la lecture, suivant ainsi une initiative lancée par Alexandre Jardin et encadrée par la Ligue de l'Enseignement.

Une belle initiative à encourager et nous lançons un appel pour étoffer l'équipe.

Location de la salle des fêtes

La réservation se fait auprès de la Mairie. La mise à disposition sera définitive après :

- règlement du montant total de la location
- dépôt d'un chèque de caution de 500 €, qui sera restitué sous 8 jours après un état des lieux
- présentation d'une attestation d'assurance

Les clés seront à retirer devant la salle la veille du jour de la réservation, le vendredi après 17h00 et devront être restituées le lundi à 13h30 pour l'état des lieux.

Rappel : en période scolaire, la salle ne peut pas être louée en semaine.

TARIFS

Habitants de la commune : 170 €

Habitants hors commune : 270 €

Associations de la commune : gratuit

Supplément chauffage, du 15 octobre au 15 avril : 50 €

Budget primitif 2017

Dépenses

Charges générales	104 612.00
Atténuations de produits	150 825.40
Charges de personnel	114 860.93
Charges de gestion	159 475.07
Charges financières	16 087.81
Charges exceptionnelles	840.95
Dépenses imprévues	10 000.00
Opérations d'ordre	28 562.01
Total	585 264.17

La section de fonctionnement du budget 2017 s'équilibre en recettes et en dépenses à 585 264.17 €.

Recettes

Atténuation de charges	0
Produits et services	43 747.00
Impôts et taxes	294 392.16
Dotations et participations	153 882.00
Produits de gestion	2 000
Produits exceptionnels	5 000
Opération d'ordre	15 000
Résultat reporté	71 243.01
Total	585 264.17

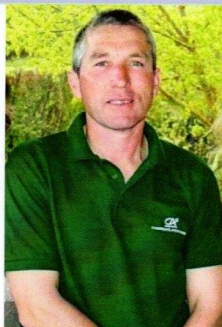
Les recettes de fonctionnement permettent de dégager un excédent de 21 162.01 € qui est viré à la section d'investissement.

Nos agents communaux

Nos 3 agents communaux

Thierry Porché

Adjoint technique de 2ème classe
Agent polyvalent : espaces verts,
entretien des bâtiments, voirie
35 h / hebdo



Corinne Tonon
Adjoint administratif principal de
2ème classe
Secrétaire de Mairie
30 h / hebdo

Didier Ventadou

Adjoint technique de 2ème classe
Agent polyvalent : espaces verts,
entretien des bâtiments, voirie
35 h / hebdo

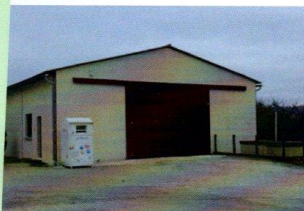


Travaux divers bâtiments

Crépissage de l'atelier municipal

L'atelier municipal a eu droit en cette fin d'année à un ravalement de façades par l'entreprise RMPB. Des gouttières ont été posées et les menuiseries repeintes.

Un beau coup de jeunesse pour ce bâtiment. Pour un montant de 24 861 €.



Réfection de la toiture du local du cimetière

La couverture du petit local technique du cimetière étant en très mauvais état, des travaux ont été entrepris.

Il a fallu refaire la toiture et changer quelques chevrons et de la volige.

Une opération dont le coût s'élève à 2 700 €.



Changement des luminaires du bar de la salle des fêtes

Nous étions nombreux à nous plaindre du peu de clarté au bar de la salle des fêtes. Le problème a été résolu grâce à la pose de pavés LED, bien plus lumineux et bien moins gourmands en KW.

Travaux divers voirie

Pose de panneaux de rue

Cette année, une modification d'importance a changé notre quotidien, la dénomination des rues et la numérotation de nos habitations. Cela a représenté un important travail administratif. De plus les services techniques ont dû poser pas moins de 90 panneaux de rues.

Pour ce faire et afin de ne pas surcharger nos agents titulaires, nous avons recruté en CDD, 2 de nos concitoyens : Michel Lafleur et Florian Daix qui ont accompli ce travail avec beaucoup de sérieux et d'efficacité.



Stade

Encore une fois grâce à nos précieux bénévoles, les barrières du terrain de foot ont pu être repeintes.

Merci à eux.

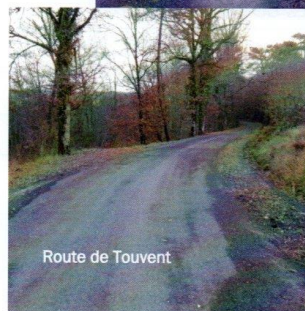
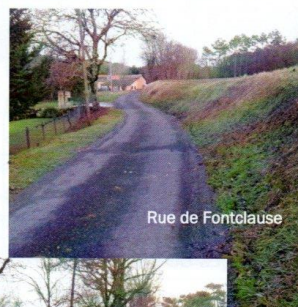
De plus, le chemin d'accès au club house et aux vestiaires a été goudronné par l'entreprise Colas pour un montant de 7 108.44 €.



Réfection des voiries

Rappelons que la compétence voirie appartenant à la communauté de communes, c'est une programmation annuelle de réfection des voiries à l'échelle du territoire qui est faite tous les ans.

Cette année, c'est une partie de la route de Touvent et la rue de Fontclause et qui viennent d'être refaites pour un montant de 55 946.88 €.



En bref quelques achats

- Un nouveau photocopieur pour la Mairie : 2 800 €
- Une débroussailleuse : 869 €
- Une tondeuse tractée : 1 584 €

EN BREF

La MSA avec la CCIYS à travers le CIAS mettent en place « une charte des solidarités des aînés ».

Cette charte a pour vocation de lutter contre l'isolement et développer les solidarités pour les plus de 55 ans. Un diagnostic partagé va être réalisé à partir de rencontres et de questionnaires.

Ce questionnaire sera mis à disposition dans votre mairie en janvier 2018.

D'avance nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cette démarche.

Rens au 05.53.02.68.77 ou 05.53.03.45.82

Nos projets et réalisations en cours

Place de l'église

A partir de la mi-janvier les travaux d'aménagement, d'embellissement et de sécurisation de la place de l'église devraient débuter.

Le projet consiste en :

- La restructuration du parking
- Un aménagement paysager devant les habitations et autour de l'église
- Une mise en accessibilité de la Poste pour les personnes à mobilité réduite
- Une réfection des rues adjacentes, à savoir la rue des fleurs et la rue du château.

Nous nous excusons par avance des désagréments qui seront causés pendant la durée des travaux.



Lotissement communal « La tannerie »

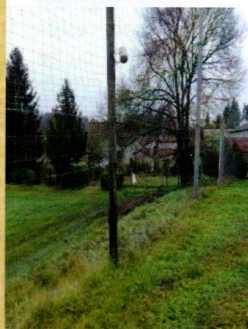
Après plusieurs mois de retard (ah, les méandres de l'administration...), les travaux de viabilisation du lotissement viennent tout juste de débuter. Suite à l'appel d'offres, l'entreprise Dupuy, de Saint Privat des Prés, a été retenue.

A ce jour, 3 terrains sont d'ores et déjà retenus, les sous-seings ont été signés et les permis de construire déposés.

Les terrains sont entièrement viabilisés : eau, électricité, téléphonie, assainissement collectif.

Le prix de vente a été fixé à 13.04 € TTC / m², soit des lots entre 6 000 et 11 000 €. Un prix très attractif qui, nous l'espérons, devrait permettre à de jeunes couples de venir s'installer sur notre commune.

Filets du stade



Les filets du stade ont subi les outrages du temps et il convient désormais de les remplacer.

Nous venons de les commander et ils pourront ainsi être très bientôt posés par nos agents et des bénévoles.

Terrain « Barrière »

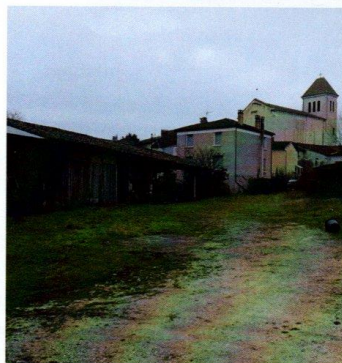
La municipalité envisage l'achat de la parcelle de terrain longeant la rue André Daix (face à la mairie).

L'objectif est d'y créer un parking pour désengorger les abords de l'école et de la salle des fêtes.

Achat maison « Magne »

Suite à la proposition faite par les conjoints Magne, le conseil municipal a décidé d'acquiescer à l'ancienne scierie à l'entrée du bourg route de Saint Astier ainsi que la maison d'habitation située place de la fontaine du bourg.

La maison sera louée après quelques menus travaux de remise aux normes. Quant à l'ancienne scierie et au terrain qui l'entoure, nous réfléchissons à son futur aménagement.



Inauguration de la rue André Daix

Nos nouvelles dénominations de rues nous ont permis de mettre à l'honneur une personnalité de Saint Germain.

Nous avons souhaité rendre hommage à André Daix, Maire de notre commune de 1972 à 2008.

Au cours d'une petite cérémonie, Monsieur le Maire a rendu un hommage émouvant à son prédécesseur qui a marqué de son empreinte et de sa gentillesse, pendant 3 décennies et demi l'histoire de notre commune.

En présence de Lise Daix, sa veuve, de Jean Michel Magne, conseiller départemental, et de nombreux Salembrais, une plaque à son nom a été apposée sur la rue montant à la mairie.



Enfin, c'est sous un soleil radieux que nous avons pu partager le verre de l'amitié en mémoire d'André Daix dit « Dédé ».

Inauguration de la place du 27 juillet 1944

Nous avons souhaité donner un nom à la place sur laquelle se situe le monument aux morts d'Espinasse.

Cette place, dite désormais, place du 27 juillet 1944 a été inaugurée lors de la traditionnelle cérémonie du même nom.

Ce fut l'occasion de rendre hommage aux 44 résistants et civils froidement abattus par les nazis en ce tragique jour de juillet 1944. Nous ne les oublions pas.



Repas des aînés 2017

Comme tous les ans, nos aînés ont répondu présents au traditionnel repas offert par la municipalité ce samedi 25 février. Cent dix Salembrais ont pu goûter le très bon repas concocté par un traiteur.



Et puis comme tout se finit toujours en musique, un joyeux bal a pu clôturer l'après-midi dans la joie et la bonne humeur.

Pour info, cette année le repas aura lieu le samedi 17 février 2018.

Cérémonies commémoratives

Les commémorations du 08 mai, 27 juillet et 11 novembre sont l'occasion de rendre hommage à nos chers disparus qui ont perdu la vie pour la France mais c'est aussi et surtout l'occasion de perpétuer le devoir de mémoire qu'il nous incombe de transmettre auprès des jeunes générations. A ce titre, nous tenons particulièrement à remercier les enseignants qui participent et font participer les enfants.

C'est en les sensibilisant au plus tôt sur les ravages de la guerre que peut-être un jour la phrase « plus jamais ça » deviendra réalité.

Nous vous rappelons que les commémorations ont lieu sauf cas de force majeure, à 11h ou 11h15.

Nous venons d'apprendre le décès, à l'âge de 94 ans, de René Gilbert Raymond, notre fidèle porteur-drapeau. Après avoir appartenu au



groupe Alsace Lorraine qui fut pris dans l'embuscade de la Feuillade le 23 juin 1944, René Raymond rejoint le groupe Paul Henri à la Servantie.

La Servantie, Puyvieux, la Boureille, Soulet, la Martinière, Espinasse... autant de lieux qui sont restés gravés dans sa mémoire et où se sont déroulés souvent des événements tragiques qui ont marqué sa participation à la Résistance.

Nous lui en sommes infiniment reconnaissants et présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Le vivre ensemble

Le dynamisme d'une commune, le fait qu'on y vive bien, s'apprécie aussi à sa vie sociale, à l'activisme de sa population, à l'implication de tout un chacun dans la vie communale.

A ce titre, à Saint Germain, nous pouvons nous féliciter d'avoir de nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir et donner de leur temps pour le bien-être de tous.

A tous ces bénévoles, un grand MERCI.



FÊTES DES VOISINS

En 2017, les fêtes des voisins se sont multipliées. Alors que depuis des années, la fête de la Maligne existe et est devenue quasi-institutionnelle, Reins et la Croix du Maine ont également festoyés.

Un moyen très convivial de faire connaissance avec ses voisins, de parfois oublier les différends qui peuvent exister. Bref, un bel exemple du bien-vivre ensemble.

Bravo à toutes ces initiatives.



Reins



La Croix du Maine



La Maligne

Charte zéro herbicide

Le service Pôle paysage espaces verts du Conseil Départemental a élaboré une charte Zéro Herbicide, signée par 222 collectivités, dont Saint Germain.

L'objectif est de :

- protéger la santé humaine et l'environnement,
- stopper les nuisances et les coûts,
- être exemplaire et contribuer aussi à inciter les autres utilisateurs et les citoyens.

La France est aujourd'hui le 3ème consommateur mondial de pesticides et les conséquences néfastes de leurs utilisations sur la santé est désormais une triste réalité.

Ce sont nos sous-sols, nos nappes phréatiques et nos rivières, qui sont touchés.

Bien que l'agriculture représente à elle seule 90 % de la consommation nationale, à surface égale, un jardinier utilise 2 à 3 fois plus de pesticides qu'un exploitant agricole. Alors certes il existe des techniques dites alternatives comme le paillage des massifs, l'utilisation de plantes couvre sol, l'engazonnement des cimetières, le désherbage manuel ou mécanique.

Mais au-delà, il s'agit pour nous et les employés municipaux d'avoir une nouvelle approche des espaces communaux, de composer avec la nature en adoptant une gestion raisonnée et différenciée.

Cela implique une réappropriation culturelle de la nature, réapprendre à vivre avec les « mauvaises herbes » et repenser la notion de propriété.

Nos déchets

Pour le bien-être de la planète et l'avenir de nos enfants, triions, recyclons, valorisons nos déchets.

- Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait :

- * tous les jeudis pour les sacs noirs,
- * tous les mercredis pour les sacs jaunes.

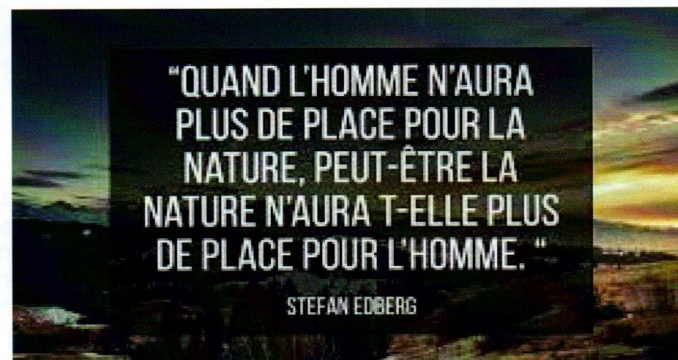
Dans le bourg, le ramassage se fait au porte à porte uniquement pour les sacs jaunes.

Centre de Stockage des Déchets Ultime à Saint Laurent des Hommes)

- Gros encombrants et végétaux

Les agents de la CCIVS collectent vos déchets verts, taille de pelouse, taille de haies... et encombrants à domicile, sur inscription 8 jours à l'avance au 05 53 04 73 39.

Ce service est destiné en priorité aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Les déchets verts doivent être mis en sacs ou attachés en fagots, branches de 10 cm de diamètre maxi-



- Encombrants

Vous pouvez accéder aux 2 déchèteries présentes sur le territoire de la CCIVS, à savoir celle de Neuvic et de Saint Astier. Elles sont ouvertes tous les jours sauf dimanches et jours fériés, selon les horaires suivants :

Déchèterie de St Astier - La Serve
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél : 05 53 53 71 84

Déchèterie de Neuvic - Planèze
* du 1er avril au 31 octobre :
de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
* du 01 novembre au 31 mars :
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Tél : 06 34 10 58 08/05 53 80 31 27

Ne sont pas acceptés :

- pneus
- gaz
- extincteurs
- médicaments et produits médicaux (à rapporter en pharmacie)
- l'amiante, à rapporter au CSDU :

mum et de 2 m de long maximum.

Les objets considérés comme encombrants sont des objets ne pouvant pas rentrer dans le coffre d'un véhicule.

- Textiles, maroquinerie

Une borne est à votre disposition devant l'atelier municipal. Par ce geste, vous créez de l'emploi, notamment à l'association la Tresse mais vous offrez aussi une seconde vie à ces vêtements qui ne seront pas destinés à l'enfouissement mais recyclés ou revendus.

- Livres, magazines, BD, ...

Vous pouvez les déposer à L'Isle aux livres (annexe de La Tresse) dans leur local à Saint Médard de Mussidan, 28 rue Fouillaret
www.la-tresse.fr

La CCIVS (Communauté de Communes Isle, Vern et Salembre)

Notre communauté de communes vient de fêter ses quatre ans.

Avec la prise de très nombreuses compétences : école, voirie, tourisme, urbanisme etc..., la CCIVS a de très lourdes charges.

Quelle qu'en soit l'explication (gestion, baisse des dotations) il était devenu indispensable de redresser les finances. La seule solution fut l'augmentation de la fiscalité de 3 points.

Vous avez tous reçu vos feuilles d'impôts et avez dû ressentir durement cette hausse qui, nous le reconnaissons, est très importante mais nous la souhaitons ponctuelle.

Il s'agit maintenant pour nous élus, de relever les manches et de trouver des solutions durables pour que les finances de l'intercommunalité se redressent, et ce dans l'équité et la justice pour les communes membres.

Autre grand point d'importance pour les années à venir : l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Ce nouveau document d'urbanisme définira les zones de constructibilité à l'échelle du territoire (16 communes) et non plus à l'échelle de la commune.

C'est un travail long et complexe où chaque collectivité essaye de défendre au mieux ses intérêts et ceux de ses administrés dans leur globalité collective.

Nous sommes toutefois conscients qu'il est nécessaire de réglementer et de réguler efficacement l'urbanisation car à titre d'exemple 1203 hectares ont été consommés entre 1951 et 2011 contre 847 avant 1951 sur plusieurs siècles d'histoire.

Actuellement, nous en sommes à la phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document est un préambule définissant les principes directeurs du PLUI. Il est donc d'une importance capitale.

Ainsi déjà apparaissent les grandes lignes du futur document d'urbanisme :

- Diminution très importante des zones constructibles. Le principe étant que l'on ne conserve que la superficie nécessaire à l'accroissement envisagé de la population
- Renforcement des centres-bourgs au détriment des hameaux
- Renforcement des interdictions de constructions (pas de constructions en ligne de crête, pas de linéaire, etc...)

- Gestion différente de l'espace avec optimisation souhaitée des terrains
- Volonté d'accroître la rénovation des logements dit vacants.

Il est évident que la constructibilité des terrains va évoluer, disparaître pour bon nombre d'entre eux.

Nous essayons de travailler à obtenir une urbanisation cohérente à proximité du bourg, des services et des réseaux, etc... mais d'ores et déjà nous ne pouvons garantir qu'un terrain constructible actuellement le deviendra.

A l'issue de l'élaboration du PADD, des réunions publiques ont eu lieu, dont une à Chantérac.

Courant 2018, le travail continuera par l'élaboration d'un projet de zonage qui sera présenté en réunion publique et fera l'objet d'une enquête publique.

Les propriétaires pourront alors faire part de leur demandes ou objections auprès du commissaire enquêteur désigné.

Bien entendu les élus de Saint Germain en charge de ce dossier se tiennent à la disposition des Salembrais pour toutes questions relatives à ce futur PLUI.

Vous pouvez consulter l'ensemble du dossier, sur le site de la CCIVS : www.ccivs.fr



Programme d'amélioration de l'habitat

L'OPAH RR (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) portée par le Syndicat Mixte de l'Isle en Périgord jusqu'en 2021, est un dispositif qui accorde des aides financières et un accompagnement personnalisé des propriétaires.

Deux types de travaux sont subventionnables :

- **La rénovation énergétique** des logements : travaux d'isolation, de chauffage, remplacements de menuiseries, installation d'une VMC, ballon d'eau-chaude thermodynamique...

- **L'adaptation des logements** aux situations de handicap et de vieillissement pour favoriser le maintien à domicile : travaux d'adaptation de salles de bains, installation de monte-escaliers, aménagements des pièces à vivre...

Renseignements :

* tel : 05-53-35-13-53

* mail : habitat@pays-isle-perigord.com

* ou en se rendant dans l'une des permanences qui ont lieu :

- à NEUVIC : 1er Jeudi du mois à la Mairie de 9h30 à 12h

- à SAINT-ASTIER : 4ème jeudi du mois au Centre Culturel La Fabrique de 9h30 à 12h

Lors des permanences, le projet et son éligibilité aux aides seront étudiés.

Le montant de la prise en charge des travaux peut aller de 25 à 50 % du montant des travaux, auxquels s'ajoutent différentes primes.

Enfin, le montage du dossier est intégralement assuré par le chargé de mission habitat et est gratuit pour le porteur de projet.

Civisme

Pour le bien-être de tous, il semble important de rappeler ces quelques règles élémentaires de civisme et de savoir-vivre.

Elagage

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres et des haies dépassant sur la voie publique et entre riverains, car ceux-ci peuvent provoquer des incidents.

Bruits de voisinage

Selon l'arrêté préfectoral du 02 juin 2016 :

« les travaux momentanés, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que perceuses, tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, etc ne peuvent être effectués que :

☒ les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

• les samedis :

de 9h à 12h et de 15h à 19h

• les dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h

Brûlage à l'air libre

Par arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001 du 05 avril 2017, il est totalement interdit de faire brûler des déchets ménagers à l'air libre, cela constitue une infraction pénale.

Pour les déchets verts, le brûlage est formellement interdit du 1er mars au 30 septembre.

En dehors de cette période, vous devez déposer une déclaration de brûlage à la Mairie, 3 jours au moins avant la date choisie. Cette déclaration sera transmise au service des pompiers et de la gendarmerie.

Pour rappel, la CCIVS organise un ramassage à la demande des branches (voir article p 8).

Action « CAR 24 »

La mobilité des seniors conditionne leur accès aux services et donc à une vie sociale bien intégrée. C'est une préoccupation majeure pour nos territoires dépourvus de transports publics et confrontés au vieillissement de la population et à son désir de maintien à domicile.

L'association AGIR Abcd, délégation territoriale de la Dordogne, propose de mettre en place l'action CAR 24 (Conduire l'Automobile du Retraité) qui met en relation les personnes empêchées de conduire, pour raison d'â-

ge ou de santé, et des retraités aptes à conduire en toute sécurité.

La personne transportée fournit le véhicule (assuré, entretenu et alimenté en carburant) et rémunère le retraité au moyen de chèques CESU (Chèque Emploi Service Universel). L'aptitude à la conduite du chauffeur est préalablement contrôlée par une auto-école aux frais d'AGIR Abcd.

Cette initiative a déjà été testée avec succès en Lot et Garonne.

Renseignement : <http://www.agirabcd.eu/>

Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice, dépendant du Tribunal d'Instance de Périgueux, peut intervenir en cas de conflits entre :

- Propriétaire et locataire
- Consommateur et professionnel
- Copropriétaires
- Voisins

• Fournisseur et client

Contactez Madame Diaz Françoise : 06.65.03.20.05

Permanences :

Neuvic : 2ème et 4ème jeudi du mois de 11h00 à 12h00

Saint Astier : tous les jeudis après midi de 13h30 à 15h00

Renseignements divers

NUMEROS UTILES :

Police : 17
 Pompiers : 18 } 112
 Samu : 15 }
 Violences conjugales : 3919
 Enfance maltraitée : 119
 Renseignements administratifs : 3939
 Assistante sociale : 05.53.82.62.43
 Brigade de gendarmerie de Neuvic : 05.53.80.86.90
 Brigade de gendarmerie de St Astier : 05.53.03.81.40

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Du lundi au vendredi : 13h30-16h30
 tel 05.53.82.60.25

SITES INTERNET UTILES

Renseignements administratifs : service-public.fr
 Demandes de carte grises : ants.gouv.fr

Halte aux lingettes dans les toilettes!!!!

Les lingettes sont de plus en plus utilisées par les particuliers pour l'entretien ménager et les soins esthétiques. Elles sont parfois signalées comme « biodégradables », voire pouvant être jetées dans les toilettes.

CE N'EST PAS LE CAS ! NE LES JETEZ JAMAIS DANS LES TOILETTES !

Il ne faut que quelques heures à vos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration. A l'inverse, les lingettes se dégradent très lentement ; elles arrivent donc à la station en quasi parfait état et causent sur leur parcours bien des dégâts !



Que dit la loi ? Le fait de jeter des éléments solides tels que des lingettes notamment dans les toilettes, mais aussi les éviers, lavabos, et tout système rejoignant le réseau public de collecte des eaux usées est interdit

par l'article R 1331-2 du Code de la Santé Publique. **En outre, cela entraîne des dysfonctionnements, voire des dommages conséquents aux installations d'assainissement collectif et augmentent, in fine, le coût du service public de l'assainissement collectif et par conséquent la redevance que paye l'utilisateur.**

Nous avons dû procéder à la mise en place d'un dégrilleur (filtre) pour éviter d'engorger les pompes de relevage. Nous constatons encore que de nombreuses lingettes et objets inappropriés se retrouvent coincés dans celui-ci.

A l'avenir, la commune envisage de placer des filtres directement sur les tabourets des usagers, ce qui permettra à chacun d'assumer ses responsabilités.

Changement d'adresse

Cela fera très prochainement un an que nous avons vos nouvelles adresses.

A ce jour, plus de 80% d'entre vous ont récupéré leur plaque de numéro à la Mairie.

Les échos sont plutôt positifs, les livreurs et facteurs apprécient grandement le changement.

Cependant, nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire de faire modifier vos adresses afin que vous puissiez continuer à recevoir vos courriers.

De même les adresses de vos certificats d'immatriculation (carte grise) doivent être en concordance avec celles figurant sur votre attestation d'assurance.

En conseil pour ceux dont le nom de rue change radicalement, mentionnez le nom de votre lieu-dit et n'ou-

bliez pas d'apposer votre nom sur vos boîtes à lettres.

Exemple:

Ancienne adresse

M. Paul X
 La Côte
 24190 Saint Germain du Salembre

Nouvelle adresse conseillée:

M. Paul X
 2, rue des Chaumes
 La Côte
 24190 Saint Germain du Salembre

Rencontre avec Eric Grégoire

Arrivé sur la commune en 1996, Eric Grégoire a repris l'ancienne boulangerie Pommier, route de Saint Astier.

Notre boulanger se distingue par sa technique de fabrication du pain à l'ancienne : feu de bois dans un four à gueulard datant du siècle dernier.

Dans sa boutique, vous trouverez un excellent pain, de la viennoiserie et de la petite pâtisserie.

Ayant une clientèle locale, Saint Germain et villages alentours, Eric Grégoire déplore la concurrence féroce des grandes surfaces ouvertes tous les jours.



Eric à la fabrication et sa compagne Fabienne à la vente en boutique vous attendent

- du lundi au vendredi de 7h00 à 12h45 et de 15h30 à 19h00,
- le samedi matin.

Fermeture le dimanche.

Rencontre avec Christine Mauger et Evelyne Poirier



Au cœur de notre village, présentation d'un commerce de proximité qui résiste encore à l'exode rural :

Cet établissement convivial est dirigé par deux jeunes femmes associées, Christine Mauger et Evelyne Poirier.

Il y a deux ans, à la recherche d'un établissement susceptible de leur convenir, l'annonce du bar de Saint Germain leur a immédiatement plu.

Le charme du village et sa situation géographique ont motivé leur choix et elles se sont installées le 15 juin 2015.

Le Saint Germain, n'est pas seulement un débit de tabacs, un bar, la Française des jeux, c'est aussi un véritable multi-service, vous pourrez y trouver :

- un service télépaiement : timbres amende, E amende, timbres fiscaux, timbres postaux,

- un service cartes grises : élaboration, envoi, explications gratuites,
- ventes de journaux,
- point Vert : Retrait d'argent en partenariat avec le Crédit Agricole,
- épicerie sèche, vente de pain et viennoiseries le dimanche.

En période estivale, le Bar le Saint Germain organise environ 3 animations, repas concert et en période hivernale des karaokés.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7h à 13h30 / de 15h30 à 20h

Dimanche et jours fériés de 8h à 20h sans interruption.

Depuis leur ouverture, Christine et Evelyne ont été confortées par le choix évident qu'elles ont fait en s'installant à St Germain, car la gentillesse de leurs clients en est la plus belle preuve. Elles espèrent continuer encore longtemps leur activité au sein de la commune et leur projet serait d'agrandir l'épicerie pour un meilleur service.

Rencontre avec Damien Delage



investissements au rythme de ses moyens car il n'a pas pu obtenir de financements (outillage et pont élévateur).

Des projets, il n'en manque pas :

- Faire de la vente de pièces détachées auto
- Installer une

Installé depuis deux ans à Saint Germain, Damien Delage a repris le garage Faure ou Durand pour les plus anciens.

Titulaire d'un CAP de carrossier et de mécanique auto, il a exercé divers petits boulots avant de monter son entreprise.

Petit à petit sa clientèle s'accroît et parallèlement, il réalise divers

cabine de peinture

- Créer un parc de vente de véhicules d'occasion et peut être à long terme créer des emplois.

Pour information, le garage est ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La Félibrée

Sophie Hadaji-Avril, nouvelle habitante de St Germain s'est pleinement investie dans l'organisation de la Félibrée afin que notre commune soit représentée dans cette manifestation.

Elle a organisé soit dans la salle des fêtes, soit chez elle pas moins de 24 ateliers empreints de bonne humeur et de convivialité.

Le groupe plein d'imagination a transformé le vélo de Vivi Coustillas en petit chef d'œuvre aux couleurs occitanes grâce à la dextérité de Monique Coustillas, Sylvette Bessard, Christian Gauthra, Yvette Groussin, M et Mme Lestienne, M et Mme Rey, Mme Charlot Maryse et Mme Richard Claudine, qui se sont remises au tricot et au crochet pour habiller cette bicyclette.



Pour réaliser les 10 000 fleurs dont 1 700 pour le blason, les enfants et les animatrices des Tap de l'école de St Germain ont également participé.

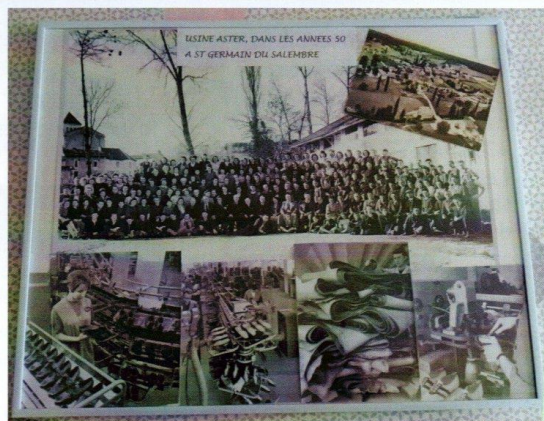
De plus, pour décorer le vélo, Jean-Pierre Pommier, notre ancien boulanger a déposé en son panier une superbe tourte de pain ornée d'épis, de fines inscriptions en occitan et d'une artisanale croix occitane.

La félibrée aux innombrables manifestations s'est déroulée sur 4 jours, notre commune a été admirablement représentée par ses commerçants, M. Bourland pour son foie gras, M. Couffin pour sa charcuterie et M. Boucher pour la biscoterie.

Une mention spéciale pour Célia Lafleur, notre ravissante reine de St Germain qui a défilé au bras de Monsieur le Maire.



Un petit montage photo évoquant l'usine Aster et sur lequel figuraient plus de 200 employés était exposé sous le porche à St Astier.



L'équipe a aussi fait preuve de créativité en reproduisant fidèlement le blason de la Commune, œuvre difficile à réaliser tant les sujets qui le composent sont variés et délicats. Mais quel résultat !



Merci à Sophie et à toute son équipe sans oublier Fabrice Hasse qui a établi le lien avec le Comité de la Félibrée.



Festival La vallée

Saint Germain a accueilli pendant une grosse semaine le festival

« LA VALLEE S'EXPOSE ».

Celui-ci a débuté par sa soirée tout public le vendredi 26 mai, avec son repas « cochonaile », animé par « l'atelier Jazz Amoureux des musiques », et à 21h00 le spectacle de magie « la véritable histoire de Paul ces » de Luc Appers.

Puis pendant 4 jours, nous avons reçu des enfants de maternelle, venus voir trois jolis spectacles :

- « clown et poules funambules » de la compagnie Au fil du vent
- « Enlève tes lunettes et écoute comme ça sent bon » de la compagnie théâtre bascule
- « Un nuage sur la terre » de la compagnie l'atelier du vent.

Ces spectacles ont enchanté et ébloui les enfants avec tout au long de la journée des animations mises en place par la ligue de l'enseignement et la fameuse animation du « jus de pommes » très appréciée de tous.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

C'est pour nous une page qui se tourne, qui reviendra peut être un jour je l'espère, si et seulement si, les énergies indispensables à une telle entreprise veulent bien à nouveau s'accorder.

Fabrice Hasse

Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre

La 8^{ème} édition des Patrimoniales de la Vallée du Salembre a eu lieu à Chantérac le week end des 16 et 17 septembre.

L'ouverture de la manifestation s'est déroulée sur le parvis de l'église avec la présentation de l'œuvre pérenne 2017 : la plaquette de l'étude historique de Chantérac et de son église.

Suivait à 17 heures la conférence de Christophe Vigerie sur le thème de la violence où s'est posée la question de savoir si « la violence est constitutive de notre humanité ».

une bonne soupe attendaient les marcheurs qui ont ensuite partagé un

repas convivial et animé. Le Père Jean Paul est venu partager ce repas et a invité les Patrimoniales à participer au grand colloque prévu en 2018 avec la présence entre autre du journaliste très connu Jean Claude Guillebaud et qui traitera du lien social.

L'après-midi, Alain Conangle, historien -castellologue, a terminé cette 8^{ème} édition par une conférence sur l'évolution de Chantérac depuis les Temps Anciens.

A l'issue des conférences, de nombreuses questions ont animé le débat.

De plus, durant ces deux jours, les visiteurs ont pu découvrir dans l'église la très intéressante exposition réalisée et prêtée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement – C.A.U.E – sur la restauration du patrimoine.

Les Patrimoniales n'oubliant jamais les enfants des écoles, ceux-ci ont été invités à assister le vendredi à une conférence adaptée à leur âge sur l'évolution de la violence en termi-

nant par « violence et empathie ».

Les questions qu'ils ont posées au conférencier ont fait preuve d'intérêt et de pertinence.

Deux journées empreintes de convivialité et riches d'informations qui n'ont pas manqué de captiver le public de nos communes mais aussi celui de communes plus lointaines intéressé par le programme offert par les « Patrimoniales de la Vallée du Salembre ».

A l'arrivée, l'apéritif « patrimonial » et

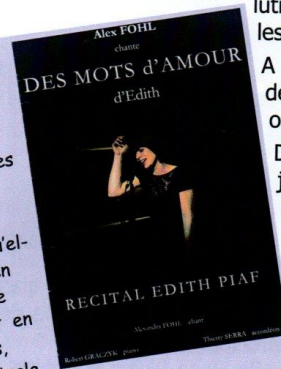
Alex FOHL a réuni 150 personnes pour son récital Edith Piaf « des mots d'amour » donné le samedi 22 octobre dans la salle des fêtes de Chantérac. Un spectacle que peuvent nous envier les plus grandes scènes tant il a su surprendre et envoûter le public.

Alex avait déjà marqué les esprits lorsqu'il a remporté le concours de la Truffe en 1997. Déjà « truffée » de talents, cette jeune femme a depuis renforcé son art en explorant les divers univers artistiques, passant par la variété, la chanson théâtrale, la chanson rock et le Jazz.

Ici, Alex n'imité pas Piaf mais l'interprète avec une grande délicatesse qui fait vibrer, pleurer, chanter. Que d'émotions au cours de cette soirée !

Après le concert, chacun voulait approcher Alex, la féliciter, ce qui a pu se faire autour d'un buffet pour partager le verre de l'amitié en dégustant les délicieuses douceurs confectionnées par les bénévoles de l'association des « Patrimoniales de la Vallée du Salembre » organisatrice de la soirée.

Reverra-t-on Alex nous a-t-on demandé ? Nous pouvons répondre oui, sûrement avec un spectacle « BARBARA » où elle est tout aussi magnifique. Merci Alex et à bientôt.



La société de chasse

Président: Pascal Couffin

L'année 2017 était synonyme de renouvellement total du conseil d'administration de notre société. Le choix de la continuité a été fait par les membres ayant assisté à l'assemblée générale qui s'est tenue au début du mois de Juillet dernier. L'équipe sortante a été reconduite dans son ensemble à l'unanimité des personnes présentes dans la salle. On peut regretter malgré tout le faible niveau de participation des membres de la société lors de cette assemblée. Aujourd'hui cette association régie par la loi de 1901 et forte de 75 membres poursuit son bon-homme de chemin dans la sérénité. Le président sortant, Pascal Couffin, a été reconduit dans ses fonctions ainsi que les deux vice-présidents Daniel Magne et Didier Coustillas. Les quatre membres qui complètent cette équipe sont Didier Dumas, Benjamin Médina, Alain Caille et Hervé Mercier.

Les repas organisés par la société (Mars et Aout) ont connu un vif succès et nous tenons à remercier vivement toutes celles et ceux qui y ont participé.

Les chasseurs de Saint Germain, par leur travail de net-



toyage et d'entretien des chemins ruraux figurent parmi les premiers défenseurs de la nature et de cela ils sont fiers. Il est bon de rappeler que la chasse est aussi actrice du tissu économique et social de la commune. Elle participe à faire vivre les commerces y compris dans notre bourg.

Un de nos principaux chantiers pour l'année 2018 sera de recenser tous les propriétaires fonciers de la commune et plus particulièrement ceux possédant plus de 5 hectares afin que nous puissions nous mettre en concordance avec les exigences de la Fédération Départementale des chasseurs de la Dordogne qui impose de tenir à jour la liste des

personnes ayant transféré la gestion de leur droit de chasse à la société. Vous serez informés en temps voulu des suites de cette démarche.

Nous vous rappelons enfin que notre **repas annuel** se déroulera le **Samedi 3 Mars 2018** à la salle des Fêtes. Merci de nous réserver cette date.

Pour terminer nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une belle et heureuse année 2018.

L'avenir salembrais

Président: David Ronteix

La saison 2016/2017 : Un excellent cru pour notre club de football.



L'équipe fanion dirigée par David Ronteix terminait deuxième de sa poule et accédait en division 3, objectif atteint.

Notre équipe à 8 a bien figuré dans son championnat.

Nos U 11 après un beau parcours terminaient la 3^{ème} phase en poule excellence et pouvaient se mesurer avec les clubs phares du département.

Nos U 7 et U 9 entraînés par Pascal Olivier ont fait un beau parcours.

La saison 2017/2018 est difficile, pour notre équipe première qui se retrouve pour l'instant à la dernière place de son championnat à cause de blessures et suspensions.

Nos U 11 et U 13 sont en entente avec Neuvic et Villamblard.

L'école de foot continue avec les U 7 et U 9 : 18



petits. Comme tous les ans, un arbre de Noël des enfants est organisé, il a eu lieu le samedi 16 décembre à la salle des fêtes.

La clé du temps

Présidente: Lise Daix

Chères amies, chers amis

Jetons un regard sur les événements festifs qui ont marqué cette année 2017. En janvier la traditionnelle "Poule au pot" a connu son succès habituel, une centaine de personnes ont pu la déguster.

Le mois de mars fut l'occasion de faire une sortie au Music Hall de Bergerac, 80 personnes étaient du déplacement.

Au mois de mai ce fut le voyage en Languedoc à Agde au cours duquel 40 personnes purent admirer les remparts de Carcassonne....

En septembre, ce fut la rentrée des marcheurs environ 30 personnes sont présentes régulièrement le lundi. Le mardi après-midi les jeux de société rencontrent un énorme succès. Un voyage était organisé dans le Lot et plus particulièrement à Cahors où 80 d'entre nous profitèrent de la balade en petit train, et après un succulent repas, de la croisière sur le Lot.



Je ne manquerai pas d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés et tous ceux qui sont dans la souffrance.

Au nom de l'équipe dirigeante, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Amicale de l'école

Présidente: Stéphanie Payenchet

Calendrier des manifestations organisées par l'Amicale de l'école durant l'année scolaire 2017-2018 destinées à financer les sorties scolaires (voyages, spectacles, rencontres sportives, sorties culturelles...).

Constitution du nouveau bureau le 28 septembre 2017

Mme Payenchet Stéphanie (Présidente)

Mme Gourmel Jennifer (Présidente adjointe)

M. Lacoste Christophe Directeur d'école (Trésorier)

M. Delannoy Boris (Trésorier adjoint)

Mme Léonard Cynthia (Secrétaire)

Mlle Gargaud Sophie (Secrétaire adjointe)

* En septembre 2017, l'Amicale de l'École a reçu comme chaque année les cotisations (règlement facultatif) versées au titre de la Coopérative Scolaire pour aider au financement de petit matériel d'arts plastiques et aux abonnements des classes.

* L'Amicale de l'École a proposé de fin octobre au 14 novembre 2017 une vente diversifiée de chocolats à l'occasion des fêtes de Noël. En commandant des chocolats les parents contribuent à la réalisation de projets éducatifs et pédagogiques.

* Le photographe Baretto a été choisi pour prendre des photos des groupes classes et réaliser des portraits individuels et/ ou de fratries le 21 novembre. La mise en vente des pochettes de photos constitueront de jolis cadeaux de Noël en faveur des familles.

* Un marché de Noël dans l'enceinte de l'école aura lieu courant décembre 2017. Les parents pourront passer commande de toutes sortes de gourmandises et viennoiseries confectionnées par toutes les classes et notre boulanger Jean-Pierre Pommier (petits pains aux noix, rochers noix de coco, sablés, noix caramélisées,...).

* La fête de Noël du 22 décembre 2017 a réuni enfants et parents d'élèves autour de l'arrivée du Père Noël. Celui-ci a fait son apparition dans la cour de l'école pour offrir des chocolats aux enfants et des cadeaux aux classes. Un goûter (chocolat chaud, friandises) a été offert par la Municipalité.

* Un repas dansant avec DISCO JM aura lieu le samedi 3 février 2018 à la salle des fêtes. Aux participants sera servie une paëlla préparée par notre cuisinier Gérard Médina.

* Le carnaval de l'école se déroulera le vendredi 9 février 2018. Les parents seront invités à assister au défilé de leurs enfants sur la scène de la salle des fêtes.

Une vente de crêpes et beignets sera organisée à cette occasion.



* L'opération vente de brioches sera reconduite en mars 2018 à l'occasion des fêtes de Pâques du mois d'avril.

* Les enfants passeront dans le village de St Germain du Salembre vendre des tickets de tombola en mai 2018. Par avance, merci pour l'accueil que vous leur ferez. Le tirage de la tombola en juin fera des heureux vu la diversité des lots offerts par les commerces et artisans alentours.

* La traditionnelle kermesse avec repas à la plancha se déroulera courant juin 2018. Cette manifestation clôturera l'année scolaire de façon conviviale en réunissant parents, enfants et équipe éducative.

L'harmonie salembraise

Président : Philippe Houchou

Une année pleine de surprises, et des bonnes, pour l'harmonie au cours de cette année.

Tout d'abord, deux très beaux concerts avec des harmonies locales.

Une première rencontre à COUTRAS avec l'harmonie de cette commune et avec celle d'Angoulême. Un moment très agréable car Angoulême a un des effectifs les plus étoffés de la région. Chaque harmonie a d'abord présenté son propre programme et la soirée s'est terminée par une prestation commune des trois formations. Se retrouver à plus de 50 musiciens pour quelques morceaux était assez merveilleux pour nous qui ne sommes pas habitués à une telle richesse d'instruments.

La seconde rencontre, avec la Jeunesse Musicale Trélissacoise cette fois, s'est déroulée à SAINT-LAURENT-DES-HOMMES, sur une invitation de Stéphane Sécher et sa bande. Là encore, une soirée musicale que l'on peut qualifier d'exceptionnelle. En effet, l'Harmonie Salembraise et la Jeunesse Musicale Trélissacoise ont joué ensemble quelques morceaux, et cela s'est tellement bien passé qu'il a été décidé de continuer à faire des concerts communs. Et c'est l'origine d'un projet d'« union libre » qui se concrétise peu à peu. Dans le cadre de cette « fusion », le prochain concert commun est prévu le 25 novembre 2017 à Trélissac dans le cadre de la Sainte Cécile. Et il y en aura d'autres, mais on en parlera dans l'agenda.



Cette amitié entre nos deux orchestres a permis à des membres de St-Germain de faire un voyage en Alsace à la Pentecôte 2017 et de se produire dans un concert à FESSENHEIM (Haut-Rhin, pays de la centrale nucléaire qui fait souvent la une des journaux nationaux), une

ville de 2000 habitants située à 100 kilomètres au sud de Strasbourg). Cet échange était prévu de longue date entre les deux harmonies de la JMT et de Fessenheim, et c'est avec un grand bonheur que certains de chez nous en ont profité. L'accueil a été extrêmement chaleureux. Nous avons visité un village typique de la région : Eguisheim, berceau du vignoble alsacien, un des plus beaux villages de France avec ses maisons de vigneron à colombages très joliment fleuries. Nous ne remercierons jamais assez la JMT de ce cadeau qu'ils nous ont offert. Ce voyage restera gravé dans les mémoires des participants. Ce fut également l'occasion d'évoquer l'histoire de notre département, car de nombreux Alsaciens sont venus chez nous pendant la dernière guerre. En effet, au cours de discussions avec les musiciens alsaciens, certains ont évoqué l'exil en Dordogne de membres de leurs familles qui ont vécu ce difficile moment. Sûrement que des anciens de chez nous pourraient également en parler...

L'harmonie de St-Germain, avec des musiciens de Trélissac, a terminé la saison 2016-2017 par son concert traditionnel fin juin à la salle des fêtes. Merci au public d'être venu nous applaudir.

Nous avons deux guitaristes pour cette prestation et, vu l'enthousiasme qu'ils ont soulevé, notre chef Nicolas Caminel recherche activement des partitions leur permettant de participer plus souvent aux morceaux. Nous aussi on essaye de se moderniser !

Pour finir, l'agenda de la saison 2018 :

- 19 et 20 mai 2018, participation à l'échange entre FESSENHEIM et TRELISSAC (le retour), avec concert complet des trois harmonies le 19 mai au soir à Trélissac ;
- et enfin samedi 23 juin 2018, concert à la salle des fêtes de Saint-Germain pour la fête de la musique.

Merci au public qui nous écoute et qui nous soutient. Beaucoup de jeunes sont partis faire leurs études et donc le nombre de musiciens a diminué cette année. Mais on ne se décourage pas.

Et encore merci aux musiciens de l'Harmonie pour leur travail.

Groupe Paul Henri

Présidente : Marie Louise Darrouzès

L'amicale Paul Henri a été créée en 1986 par Jean Darrouzès, Francis Audemard et le groupe de résistants AS qui étaient cantonnés à la Servantie, commune de Saint Germain de 1943 à 1945, sous le commandement de Roland Clée.



Pour conserver ce devoir de mémoire, nous continuons en souvenir de mon époux et de tous ceux qui ont participé à l'élaboration de l'amicale, Marilou Darrouzès, Monique Audemard, René Raymond à la représenter. Nous sommes présents à toutes les commémorations avec notre drapeau porté par René Raymond :

- 8 mai : St Germain
- 11 juin : Mussidan
- 27 juillet : Espinasse
- Chaque dernier dimanche de juillet: Virolles à St Etienne de Puycorbier
- 20 août/ St Astier
- 21 août/ Théorat à Neuvic
- 11 novembre St Germain

Nous rendons hommage quand un de nos anciens maquisards décède.

Tout cela en mémoire de nos braves petits que l'on appelait le Maquis.

Don du sang

Présidente : Agnès Sébastien

L'association pour le don du sang est toujours présente sur la commune; Le 05 septembre 2017, l'établissement français du sang (EFS) avait organisé une collecte. 44 personnes se sont présentées.

Il faudrait plus de donneurs pour que EFS augmente les collectes à Saint Germain.

Mobilisons nous, donnons notre sang, venez aussi nous rejoindre dans l'association pour aider et accueillir les gens.



La prochaine collecte est prévue le mardi 07 août 2018.

Association pour le don du sang:
Chez Mme Sébastien Agnès Billebeau
24190 Saint Jean d'Ataux

La boule salembraise

Président : Raymond Brugère



Cette année encore, et comme les précédentes, notre association « la boule salembraise » a animé le bourg à de nombreuses reprises. 2 concours de pétanque ouverts à tous avec, en moyenne, une quarantaine d'équipes.

Pour nos adhérents en perpétuelle augmentation, plus de 60 à ce jour, trois repas dont un au restaurant, une journée de pêche à la truite et le jour de l'assemblée générale, un magnifique apéritif dinatoire concocté par notre Président, tout ceci dans la convivialité légendaire du club.

Cependant, nous déplorons une fois de plus les gestes d'incivilité de certains malveillants qui viennent perforer l'enveloppe de notre tunnel et ce comme en 2012.

L'assemblée générale du 24 octobre 2017 a élu un nouveau bureau qui se compose comme suit:

Président : Raymond Brugère
Vice-Président : J- Bernard Sygall
Trésorier : Roger Delors
Trésorier adjoint : Maurice Magne
Secrétaire : Claude Rouziès
Secrétaire Adjoint : Dominique Champeval

Le conseil d'administration et le bureau directeur souhaitent à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2018 et vous attendent place du presbytère.

Deux concours de pétanque seront organisés cette année : le samedi 07 avril et le samedi 29 septembre ou 06 octobre.

Le comité des fêtes

Présidente : Corinne Robert

Après une année riche d'activités et d'émotions, c'est un bureau renouvelé et restreint qui a entamé cette nouvelle saison avec un seul but : animer et amuser notre charmant village.

Dès le 4 novembre, cette petite équipe a débuté ses activités par la « taverne salembraise ». Une soirée festive et conviviale où tous les participants ont été enchantés par décor, ambiance et festin. Ce petit voyage en Bavière avec sourire et bonne humeur, a laissé pantois de nombreux convives.

C'est un programme riche en événements qui nous attend pour



les prochains mois, avec quelques surprises et nouveautés, mais chutttttttt !!!!

La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Corinne Robert

Secrétaire : Marlène Peteytas

Trésorier : Daniel Magne

Trésorier Adjoint : Frédéric Robert

Vous trouverez dans le calendrier ci-dessous, nos manifestations prévues pour 2018, auxquelles il faudra ajouter sous réserve, un projet de soirée « Années 80 » et une marche gourmande.

A très bientôt

Calendrier des manifestations 2018

Date	Organisateur	Manifestation
17 février	Mairie	Repas des aînés
21 février	Clé du temps	Repas dansant
03 février	Amicale de l'école	Repas dansant
03 mars	Société de chasse	Repas dansant
11 mars	Les godillots de la vallée	Randonnée
25 mars	Clé du temps	Repas dansant
22 avril	Clé du temps	Repas dansant
23 juin	Harmonie Salembraise	concert
7 et 8 juillet	Comité des fêtes	Fête du village
07 août	Association du don du sang	Collecte de sang
11 août	Société de chasse	Repas dansant
23 et 24 octobre	Clé du temps	
31 octobre	Comité des fêtes	Halloween
03 novembre	Comité des fêtes	Taverne salembraise
16 novembre	Clé du temps	Repas dansant
02 décembre	Comité des fêtes	Marché de Noël
31 décembre	Comité des fêtes	Réveillon de la Saint Sylvestre

Plomberie : Pascal Daix - Rue des Jarrissades

05.53.82.62.89

Maçonnerie :

Christophe Beyney - Rue de la Boureille

05.53.81.28.79

SARL AMG Goursolle - Rue de la Côte 05.53.81.58.76

Jany BTP - Rue des Jarrissades 06.66.97.87.98

Au fil du temps - Sébastien Nony - chemin des frênes

06.72.47.90.23

CABS Besoins Services (tous travaux de bâtiments) -

Route de la gare - 06.82.31.04.14 / 06.66.97.87.98

Créabidouille - Route de la gare

Création de bijoux, meubles et objets en carton

Aurélië Chabreyrou

<http://crea.bidouille.over-blog.com>**Charlott'lingerie** - Rue du Maine

Béatrice Peytoureau 06.18.42.01.77

beapierrepeytoureau@hotmail.com

La Chantéracoise - Route de Saint Astier

Fabrication artisanale de biscottes

Sylvain Boucher - 05.53.80.51.17

<http://www.la-chanteracoise.com>**Ferme du Maine** - chemin de la Tuilière

Fabrication artisanale de foies gras

Jean Marie Bourland 05.53.82.63.37

<http://www.fermedumaine.fr>**EARL Ferme de Touvent**

Vente directe de porc fermier

Pascal Couffin 06.21.25.96.47

Boulangerie - Route de Saint Astier

Eric Grégoire 05.53.82.63.69

Épicerie ambulante - Rue de Reins

Bernard Foulard 05.53.80.19.16 / 06.07.17.18.50

Cédric et Sam - Route de la gare

Éleveurs- producteurs de produits fermiers

06.50.43.94.54

Bar-tabac- Le Saint Germain - Place de l'église

05.53.82.60.12

Les petits plats de la Vallée - 14 route de St Astier

Nicolas Rasse - 05.53.81.15.85 / 06.72.41.94.05

Prochainement ouverture du restaurant**Home Staging 24** - Rue de Reins

Cécile Augis 06.81.79.77.85

<http://www.homestaging24.fr>

homestaging24@hotmail.fr

Dalles et pavés du Périgord

05.53.82.07.63

Cheminées taille de pierres - Rue d'Auriac

SARL Martrenchard 05.53.82.60.24

<http://www.martrenchard-taille-de-pierre.com>**Garage Damien Delage** - Route de la gare

05.53.82.29.43 / 06.82.18.68.43

Piècesquad-dirt - Route de la gare

06.67.01.15.77

piecesquad-dirt@outlook.fr

www.piecesquad-dirt.fr**Cabinet d'infirmiers**

Route de St Vincent

Claire Thiebault

07.81.59.27.88

Anne Marie Rigaudeau

05.53.81.28.36

FLR24 - Route de la gareDétection de fuites- inspection
caméra- localisation de réseaux

Hadaji Hedi 06.52.59.80.05

flr.24@laposte.net

La ferme de Cabalou - Rue du Maine
pension canine et élevage

Patrick Péboscq 05.53.81.99.12 /

06.81.47.37.90 / 06.78.98.48.78

SARL 7 Ecologique - Rue de l'usine

Réalisation de visuel et supports de communication

05.53.81.99.29 www.7ecologique.com**Édition magazine musique** - Rue de Jaumarie

Jacques Mouchet 06.82.00.36.38

madeinusa@orange.fr

Atelier Alix - Rue du Maine

Publicité adhésive, film du bâtiment, auto et revêtement mural, impression petit et grand format

Stéphane Gibert 05.53.81.74.15

alix.distribution@orange.fr